



**Conseil municipal de Bar-le-Duc**  
**jeudi 19 décembre 2024**  
**Débat d'Orientation Budgétaire 2025**  
***Intervention de Benoît DEJAÏFFE***

Madame le Maire, Mesdames et Messieurs, chers collègues.

Je remercie d'abord les agents de la collectivité et élus qui ont participé à l'élaboration du document. 43 pages, autant que l'année dernière.

Ne comptez pas sur moi pour jouer l'agitateur en commentant ce document. Je crois que les barisiennes et les barisiens attendent du sérieux et de la retenue. En raison de la situation politique du pays, mais surtout en raison du drame vécu par nos compatriotes à Mayotte, je voudrais exprimer toute notre solidarité et notre soutien aux victimes et à leurs familles. Comme d'autres communes sont en train de le faire, je vous demande de bien vouloir verser une subvention exceptionnelle aux organismes qui œuvrent avec courage et détermination pour la survie de la population.

Nous pouvons sans doute le faire dès ce soir. Et puis, comment ne pas avoir une pensée émue pour tous les habitants du territoire et de l'ensemble du département qui se battent pour sauver leur emploi, leur commerce, leur exploitation agricole, leur entreprise.

Madame le Maire, vous le savez bien, tous les indicateurs sociaux et de santé sont dans le rouge. Il n'est pas question d'être misérabiliste, mais d'accepter de reconnaître les problèmes.

La prévention de ces problèmes passe par des politiques fortes : politique de l'habitat, politique de santé, politique d'éducation et de jeunesse, politique culturelle et sportive, politique environnementale et bien sûr, une politique économique. Des politiques qui font « *du commun* ». « *Cohabitions* » nous dit le géographe Michel Lussault dans son plaidoyer pour une nouvelle urbanité. Oui, menons des politiques qui « *font société* ».

Avec ce qu'il se passe à Mayotte, ceux qui, en

France, font le procès des services publics et des agents des collectivités, doivent je l'espère, se rendre compte à quel point les services publics et l'entretien des infrastructures sont importants.

Dans notre ville, si la taxe foncière fait grincer des dents les propriétaires, elle a permis de lourds investissements depuis 2008. Baisser drastiquement la taxe foncière, ce serait renoncer à bien des services rendus à tous par la ville : aux habitants, aux associations, aux entreprises, etc.

Le défi ne nous semble pas de réussir à baisser drastiquement les impôts, mais de rendre la redistribution plus efficace et davantage en direction de ceux qui en ont le plus besoin. Des cadeaux ont été faits aux aînés, les fournitures scolaires sont distribuées aux enfants. Tant mieux, mais des villes inventent d'autres mécanismes de solidarité qui mériteraient d'être envisagés.

Cette année, dans le document, il y a peu de grandes annonces. L'extension très coûteuse du réseau de vidéoprotection peut faire débat. Elle peut être parfois utile pour les assurances mais ne dissuade guère les délinquants.

Nous en savons plus sur le pump track. Il était initialement prévu dans le schéma de la Communauté d'agglo. Il est finalement payé par la ville. Ligny en Barrois va aussi avoir le sien. Je ne peux pas m'empêcher de faire le parallèle entre l'inflation de la construction des pumps tracks et celle dans les années 80 des cours de tennis. Aujourd'hui, ils sont pour beaucoup, et ce n'est pas propre à Bar-le-Duc, dans un état lamentable. A-t-on un retour sur le coût d'entretien et le niveau d'utilisation des pumps tracks dans les villes qui en possèdent depuis 10 ans ? Le pump-track peut aussi être un bel outil d'éducation aux inégalités entre filles et garçons. Il aura du succès. C'est une certitude.

Continuer la rénovation des lampadaires est urgente. Il faut surtout des continuités. Car esthétiquement, les ruptures de lampe et de couleur d'éclairage sont très laides.

La CAF est élevée, ce qui veut dire que la ville n'a pas besoin de brader son patrimoine. On sait aujourd'hui que les projets sont financés par l'Etat s'ils sont proportionnels aux moyens de la commune. Pour autant, il ne faut pas en faire une obsession. Inversement, gaspiller la trésorerie dans des frais de bouche et de convivialité ne me semble pas correct.

Arrêtons les frais avec « *le Baromètre* ». Dans une année préélectorale, nous serons évidemment très vigilants aux sommes dépensées. Je vous demande même bien vouloir rendre les factures publiques. A l'heure où nombre de collectivités n'organiseront pas leurs vœux, la transparence me semble recommandée.

Sur le plan comptable, techniquement, est-ce que la ville est bien gérée ? Oui et c'est normal. D'ailleurs, quel est le coût du cabinet qui accompagne la construction du budget ?

**Mais peut-on dire que Bar-le-Duc est bien gérée :**

- quand vous bradez son patrimoine ;
- quand vous organisez le Baromètre à 60 000 euros pour 200 personnes ;
- quand vous achetez un bâtiment 150 000 euros qui réclame 80 000 euros de rénovation sans savoir quoi en faire ;
- quand vous construisez un boulodrome à 2,5 millions qui, malgré vos éléments de langage, n'est pas un hall sportif, ne permet pas pour le moment de jouer dehors ;
- quand vous confiez à l'OPH un projet de requalification de logements sans proposer de solution de stationnement aux riverains ;
- quand vous dépensez sans compter pour des études cherchant un avenir à la place Reggio. Tout ça pour finir par accoucher d'une souris ;
- quand vous ratez l'aménagement du quartier Saint-Jean ;
- quand vous payez des investissements qui auraient dû être pris en charge par l'agglo. Le pump track et le boulodrome ;
- quand vous nous faites croire à de la végétalisation qui n'en est pas. Le parvis du théâtre ou la cour de l'école Edmond Laguerre en sont des exemples. D'ailleurs y a-

t-il d'autres projets de végétalisation de cour d'école ?

- quand vous achetez des jeux pour le parc sans concerter l'ABF et que vous devez les faire installer ailleurs sans apporter de plus-value ;
- quand vous ne faites pas le nécessaire auprès de la CA pour avoir la garantie de l'entretien de la médiathèque qui lui appartient. Oui, la médiathèque subit des « *infestations* ». Là, Madame le Maire, les conséquences concernent la ville et pas seulement l'agglo. Les barisiens sont en droit de s'inquiéter de l'état de la médiathèque ;
- quand vous ne mettez pas à disposition des clubs de la ville, en collaboration avec l'agglo, des équipements sécurisés (le gymnase de la Côte en début d'année, le dojo de judo qui a dû déménager à Longeville, la piste d'athlétisme qui est pleine de trous) ;
- quand vous n'entretenez pas une grande partie des routes de la ville qui deviennent tout juste carrossables ;
- quand les aménagements de la zone 30 enlaidissent la ville, et plus grave encore, la rendent plus dangereuse au lieu de la sécuriser ;
- quand le festival RenaissanceS a largement perdu sa renommée.

**Et bien, je crois que non.**

Les défis à relever sont donc nombreux pour cette dernière année de mandat.

Je m'arrête là et je vous remercie.

Je vous remercie